
UN PARTENARIAT QUI SE POURSUIT

Rosemère, le 18 mars 2009 – Cette année encore, les citoyens et citoyennes pourront compter sur la tenue du projet P.E.P.P. (projet étudiant de prévention dans les parcs) en complémentarité au projet P.A.R.C. afin d'assurer la quiétude dans les espaces verts de la municipalité.

Grâce au partenariat entre la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville et le service des loisirs de la ville de Lorraine, trois étudiants en techniques policières sillonneront les parcs afin d'établir un contact positif avec les jeunes, tout en favorisant une approche communautaire (rapprochement avec les citoyens, prévention, résolution de problèmes et partenariat).

Nous désirons attirer votre attention sur une partie importante de la réglementation dans les parcs :

- Fermeture des parcs sans équipement sportif de 21 h à 07 h et des parcs avec équipements sportifs de 23 h à 07 h;
- Il est strictement interdit de se trouver en possession ou de consommer toute boisson alcoolisée.

La population est invitée à signaler toute anomalie à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville en composant le (450) 435-2421.

Toutes les informations reçues seront traitées en toute confidentialité.

Bon été à tous et toutes!

– 30 –

Source : Jonathan Germain, Préventionniste, (450) 435-2421, poste 3503